



Programme des Nations Unies pour l'environnement

EP

UNEP(DEPI)/MED WG.315/2

24 avril 2007

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

Quatrième réunion du groupe de travail sur la mise en œuvre et
le respect des obligations dans le cadre de la Convention de Barcelone

Istanbul (Turquie), 23-25 mai 2007

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Introduction

En application des recommandations de la Quatorzième réunion des Parties contractantes (Portoroz, Slovénie, 2005), la composition du groupe de travail sur l'application et le respect des obligations a été élargie à l'ensemble des Parties contractantes. Le Secrétariat a complété le projet de document sur les principaux éléments d'un éventuel mécanisme de respect des obligations dans le cadre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles. La troisième réunion du groupe de travail a examiné le projet de mécanisme et en particulier les nouveaux éléments qui en étaient proposés. En vue de la finalisation et de la soumission du projet à la réunion des Points focaux du PAM en 2007, une quatrième réunion du groupe se tiendra à l'hôtel Armada (rue Ahirkapi no 24, 34122 Sultanahmet, Istanbul, Turquie - tel: + 90 212 455 44 55 - fax: + 90 212 455 44 99).

1. Les annotations qui suivent à l'ordre du jour provisoire de la réunion ont été rédigées par le Secrétariat afin d'aider les participants dans leurs délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

2. La réunion sera ouverte le mercredi 23 mai 2007, à 14 heures, par M. Paul Mifsud, Coordonnateur du PAM.
3. Il est prévu que les participants traiteront tous les points de l'ordre du jour provisoire au cours des deux journées et demie que durera la réunion. Il est envisagé de clore la réunion le 25 mai 2007 à 18 heures. Le rapport de la réunion sera adressé aux participants pour adoption après la réunion.

Point 2 de l'ordre du jour: Élection du Bureau, adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

4. Conformément à l'article 20 du Règlement intérieur, la réunion élira, parmi les représentants des Parties contractantes, un Président, trois Vice-Présidents et un Rapporteur.
5. L'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat a été distribué sous la cote UNEP(DEPI)/MED WG.315/1 et il est annoté dans le présent document.
6. La réunion examinera l'ordre du jour provisoire et l'adoptera. Un service d'interprétation simultanée anglais-français sera assuré à toutes les séances.

Point 3 de l'ordre du jour: Examen du projet de mécanisme dans le cadre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles

7. La réunion examinera en détail le projet de mécanisme proposé et l'adoptera s'il y a lieu en vue de sa soumission à la réunion des Points focaux du PAM en 2007.

Point 4 de l'ordre du jour: Prochaines étapes

8. La réunion sera invitée à examiner toutes les dispositions qu'il conviendra de prendre pour rendre opérationnel le mécanisme de respect des obligations une fois qu'il aura été adopté par la réunion des Parties contractantes en 2007.

Point 5 de l'ordre du jour: Adoption des recommandations

9. Le Secrétariat soumettra pour adoption un projet de décision sur le mécanisme de respect des obligations et le texte final du mécanisme. Le rapport de la réunion sera adopté après avoir été adressé aux participants à un stade ultérieur.

Point 6 de l'ordre du jour: Questions diverses

10. La réunion pourra aborder toutes autres questions susceptibles d'être soulevées.

Point 7 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

11. Il est prévu que le Coordonnateur du PAM prononcera la clôture de la réunion le vendredi 25 mai 2007 à 18 heures.

EMPLOI DU TEMPS

Mercredi 23 mai 2007

14h – 15h30	Points 1 et 2 de l'OdJ, point 3 (Examen du projet de texte)
15h30 – 16h	<i>Pause café</i>
16h – 18h	Point 3 de l'OdJ (suite)

Jeudi 24 mai 2007

9h30 – 11h	Point 3 de l'OdJ (suite)
11h – 11h30	<i>Pause café</i>
11h30 – 13h	Point 3 de l'OdJ (suite)
13h – 15h	<i>Pause déjeuner</i>
15h – 16h30	Point 3 de l'OdJ (suite)
16h30 – 17h	<i>Pause café</i>
17h – 18h	Point 3 de l'OdJ (suite)

Vendredi 25 mai 2007

9h30 – 11h	Point 3 de l'OdJ (suite)
11h – 11h30	<i>Pause café</i>
11h30 – 13h	Point 3 (suite) et point 4 de l'OdJ
13h – 15h	<i>Pause café</i>
15h – 16h30	Point 5 de l'OdJ
16h30 – 17h	<i>Pause café</i>
17h – 18h	Points 6 et 7 de l'OdJ